



District Haute-Garonne de Football
**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DE DISCIPLINE**



Réunion du Lundi 20 Juin 2022
Procès-Verbal N° DIS.27.21/22
[DECISIONS DE LA COMMISSION](#)

Affaire n° 1

POUVOURVILLE US 2 / CINTEGABELLE JS 2 du 21.05.22 – SD3 – Poule C

Club de CINTEGABELLE JS 2

2 matchs fermes de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 27.06.22
Motif : Comportement excessif et déplacé après la rencontre

Affaire n° 2

ET S MONTAGNE NOIRE / CSGF du 14.05.2022 – U15F FOOT A 8 D2

Club de MONTAGNE NOIRE

Match perdu par pénalité
Motif : Responsable de l'arrêt de la rencontre pour raison disciplinaire

Affaire n° 3

ISLE EN DODON RCSO / TF COMPANS du 08.05.22 – SD1

Club de TF COMPANS

18 mois fermes de suspension de toutes fonctions officielles, à compter du 12 mai 2022
Motif : Comportement intimidant et bousculade volontaire à officiel en dehors de la rencontre

5 ans fermes de suspension de toutes fonctions officielles, à compter du 12 mai 2022
Motif : Brutalité à officiel hors rencontre occasionnant blessures dûment constatées par certificat médical

5 ans fermes de suspension de toutes fonctions officielles, à compter du 12 mai 2022
Motif : Brutalité à officiel hors rencontre occasionnant blessures dûment constatées par certificat médical

Rétabli dans ses droits

4 matchs fermes de suspension de toutes fonctions officielles, à compter du 27 juin 2022

Motif : Intrusion sur le terrain en état de suspension

2 matchs fermes de suspension de toutes fonctions officielles, à compter du 27 juin 2022

Motif : Comportement excessif pendant la rencontre

6 matchs fermes de suspension de toutes fonctions officielles, à compter du 27 juin 2022

Motif : Intrusion sur le terrain en état de suspension et présence sur le banc

1 an ferme de suspension de toutes fonctions officielles, à compter du 27 juin 2022

Motif : Propos injurieux à officiel hors rencontre et menaces aggravés par sa fonction de capitaine

5 ans fermes de suspension de toutes fonctions officielles, à compter du 12 mai 2022

Motif : Brutalité à officiel hors rencontre occasionnant blessures dûment constatées par certificat médical

Mise hors championnat pour la saison 2021 / 2022 au cours de la phase retour

Interdiction d'engager une équipe sénior dans quelque championnat que ce soit pour la saison 2022/2023